

D - 9

- Q. Vous n'alliez pas chez vous de temps en temps ?
- R. Pas souvent. Quand le truck descendait le samedi, je descendais passer le dimanche chez nous.

- L'OFFICIER DEFENSEUR NE DESIRE PAS
INTERROGER DE NOUVEAU. -

- INTERROGE PAR LA COUR : -

- Q. Vous ne savez ni lire, ni écrire ?
- R. Non, monsieur.
- Q. Quand vous avez été appelé, vous avez fait combien de temps de "basic" ?
- R. 10, 12 jours.
- Q. A Rimouski ?
- R. Oui, monsieur.
- Q. Puis vous avez été transféré à Valcartier ?
- R. Oui, monsieur.
- Q. Combien de temps avez-vous été là ?
- R. 7 ou 8 jours. Ils m'ont mis sur la drill et je n'y ai pas été plus de 2 jours. C'était en hiver et on pelletait de la neige. J'ai été transféré aux Cove Fields et j'ai continué à pelleter de la neige et à ramasser du papier. Ils m'ont envoyé à la Citadelle et j'ai fait pareil.

- De l'avis de la Cour, il n'est pas
nécessaire de se conformer à
R. F. 83 (b). -

- L'ACCUSE REPREND SON SIEGE. -